



Conseils pratiques pour gérer votre traitement anticancéreux oral à domicile

Comme pour tout médicament, le suivi de la prescription médicale est nécessaire à son efficacité. Voici quelques conseils pour vous aider à gérer votre traitement anticancéreux pris par voie orale.

Avant de commencer...

	Il est préférable de vous faire délivrer vos médicaments dans la même pharmacie .
	En cas de changement ou d'arrêt de traitement , pensez à ramener les boîtes restantes (même entamées) à votre pharmacien .
	Evitez de stocker les boîtes de médicaments inutilisées chez vous. Les garder hors de portée des personnes non concernées.
	Evitez de prendre des médicaments non prescrits . Indiquez à votre cancérologue, pharmacien ou médecin traitant tous les médicaments que vous prenez régulièrement ou souhaitez prendre même sans ordonnance.

Pour bien prendre votre traitement...

	Soyez vigilant sur le mode de conservation de vos médicaments (température de stockage, à l'abri de la chaleur, lumière et humidité).
   	Si vous préparez vous-même votre traitement : <ul style="list-style-type: none">- Les emballages s'ouvrent à la main au moment des prises.- Conservez de préférence votre traitement dans son emballage d'origine. Vous pouvez prévoir un pilulier uniquement pour votre traitement contre le cancer, sans le mélanger avec les autres médicaments.- N'écrasez pas, ne coupez pas et ne croquez pas vos comprimés. N'ouvrez pas et ne mâchez pas vos gélules.- En cas de doute, n'hésitez pas à contacter votre pharmacien pour vérifier la bonne compréhension de la prescription. Un infirmier libéral peut également se déplacer à votre domicile pour vous aider à bien suivre votre traitement (sur prescription médicale).
	Conseils de prise : <ul style="list-style-type: none">- Le traitement se prend en position assise.- Prenez vos médicaments les uns après les autres.- Respectez rigoureusement les jours et les horaires de prise de votre traitement indiqués par votre spécialiste.- Pas de diminution ou d'augmentation des doses sans accord de votre spécialiste.
	Evitez les tisanes à base de millepertuis ou de nouvelles plantes aux effets mal connus, ainsi que le pamplemousse (jus et fruit). Signalez les autres produits éventuels que vous prenez (phyto/aromathérapie, compléments...)



En cas de brûlures d'estomac, ne prenez pas de traitement **sans avis de votre médecin ou de votre pharmacien.**



Aidez-vous d'un **document de suivi** (carnet/classeur de suivi, agenda, ...) qui peut être complété par vous-même ou par une tierce personne. **Notez-y les prises et montrez-le** aux différents professionnels de santé qui vous prennent en charge.

Pendant votre traitement ...



Votre traitement peut entraîner des **risques de chute, des troubles de la concentration** ⇒ Prenez des temps de **repos** et préservez une **activité physique**.



Il est important de bien vous alimenter ⇒ prenez des **repas réguliers** de préférence riches en protéines (œufs, viandes, lait, poissons...). Votre **poids est à surveiller** régulièrement. En cas de perte ou de prise de poids trop importante, contactez votre médecin.



En cas de **vomissements**, rincez-vous la bouche à l'eau froide et attendez 1 à 2 heures avant de manger ; ne prenez pas une nouvelle fois votre traitement sauf indication contraire.



En cas de **fatigue ou d'intolérance** (vomissement, constipation, diarrhée, perte d'équilibre, confusion, troubles de l'humeur ...), il est important de contacter votre médecin.



En cas d'**oubli de prise du traitement**, contactez votre médecin, votre pharmacien ou votre infirmier (libéral, d'établissement ou de réseau de santé).



N'arrêtez pas votre traitement sans avis médical.

En cas de problème d'**isolement** et de **difficultés pour gérer** vos traitements et/ou vos effets secondaires : faites-vous aider par votre médecin traitant, votre pharmacien, un infirmier à domicile, un réseau de santé, votre auxiliaire médical ...

Note spécifique du professionnel de santé :

.....

.....

☎ contact téléphonique :/...../...../...../.....

Remerciements au Comité des Patients du CHRU Brest

V2 27/03/2017